

Quatrièmement, il conviendrait, comme le préconise la Canadian Cattlemen's Association, d'établir, par le biais de la Société de crédit agricole, un compte en fiducie d'étalement du revenu qui permettrait justement aux agriculteurs d'étalement leur revenu tout en fournissant à la SCA des capitaux supplémentaires.

Ce sont là quelques-unes des suggestions que nous avons faites à la Société du crédit agricole et, bien entendu, nous pourrions parler des autres. Cependant, il y a un autre changement que je tiens à mentionner en particulier; il faudrait faire disparaître la discrimination relative à l'âge qu'on trouve encore aujourd'hui dans les règlements de la Société du crédit agricole. La Commission des droits de la personne a jugé que la Société du crédit agricole viole les droits quand elle refuse d'aider les agriculteurs de plus de 35 ans. J'ai essayé de faire rédiger un bill d'initiative parlementaire afin de rectifier cette erreur dans la loi; mais en vertu du Règlement de la Chambre, je ne peux pas présenter un tel bill parce qu'il entraînerait des dépenses. C'est pourquoi je demande au gouvernement, qui semble croire avec ferveur à la charte des droits, de prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à cette discrimination flagrante.

Avant de terminer, qu'on me permette de dire au gouvernement ce que je pense de ses désastreux programmes d'aide aux victimes de la sécheresse et à l'entretien des troupeaux. Je ne suis pas député depuis bien longtemps, mais jamais je n'ai vu un programme qui a tellement mêlé, frustré et choqué mes mandants. A cause des critères rigides servant à déterminer qui a droit à l'assistance, des agriculteurs méritants n'ont absolument rien reçu, et c'est pourquoi ils mettent en doute la sincérité des intentions du gouvernement. Certains attendent toujours de recevoir de l'aide, en espérant qu'on répondra à leur appel, tandis que d'autres se sont fait dire qu'ils devaient renvoyer les chèques qu'ils ont reçus. Tout ce gâchis, toute cette confusion montrent bien la nécessité pour le gouvernement de négocier à l'avance des accords à frais partagés avec les provinces. Ces accords devraient former la base d'un programme permanent de secours d'urgence aux agriculteurs. Au lieu des mesures d'exception que nous connaissons présentement, les agriculteurs sauraient ainsi à quoi s'attendre en cas d'urgence.

En mars 1981, le gouvernement de la Saskatchewan avait demandé au gouvernement fédéral de participer à un programme à long terme d'indemnisation des victimes de sécheresse. Depuis, le gouvernement fédéral a manifesté son intérêt pour le problème de la sécheresse et a convenu de la nécessité d'un effort coordonné pour remédier au problème. Les deux gouvernements n'en sont cependant pas encore arrivés à un accord de partage des coûts. Espérons que le gouvernement prendra rapidement des mesures pour assurer à nos agriculteurs un secours à long terme.

En terminant, monsieur l'Orateur, quelle est la situation de nos agriculteurs aujourd'hui? Elle est peu encourageante. Nous avons un gouvernement qui n'est pas prêt à se servir des instruments à sa disposition pour atténuer chez les agriculteurs l'effet des taux d'intérêt élevés. Nous avons un gouvernement qui n'est pas prêt à assurer aux producteurs un profit stable et honnête pour leurs produits en créant des offices de commercialisation. Nous avons un gouvernement qui est divisé sur la question de l'acheminement des grains et des tarifs applicables

au Pas du Nid-de-Corbeau, et qui refuse de donner suite aux recommandations du juge en chef Hall par crainte d'inquiéter ses amis du CP. Par ailleurs, nous avons un gouvernement qui affectionne les mesures d'exception et qui refuse d'élaborer des projets à longue échéance à l'intention des agriculteurs aux prises avec les aléas de notre environnement.

Qu'est-ce que cela signifie pour nos propres agriculteurs? Davantage de faillites d'exploitations agricoles, davantage de ventes de terres à des spéculateurs étrangers, un corporatisme agricole de plus en plus puissant, des temps économiques de plus en plus difficiles pour les agriculteurs qui ont du mal à joindre les deux bouts. Nous avons certes d'excellentes raisons de condamner les politiques insuffisantes du gouvernement actuel dans les secteurs de l'agriculture, et nous lui demandons—que dis-je—nous le supplions d'envisager certaines de ces idées excellentes qui ne pourraient qu'aider nos agriculteurs.

● (1740)

[Français]

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Monsieur le président, j'ai lu avec attention la proposition présentée par un député du Nouveau parti démocratique et, à sa lecture, je ne pense pas qu'on puisse la rejeter à 100 p. 100. Là où je diffère d'opinion avec le parrain de cette motion c'est sur la façon dont on veut y arriver. Monsieur le président, je pense que peu importe nos divergences politiques ici, à la Chambre, il faut quand même rendre hommage au ministre de l'Agriculture et surtout au ministre de l'Agriculture actuel qui, depuis plusieurs années a su écouter les producteurs agricoles de toutes les régions du pays. Monsieur le président, il est évident que, seul, le ministre ne peut pas régler tous les problèmes agricoles dans un grand pays comme le Canada. Évidemment, je respecte davantage le ministre de l'Agriculture à cause de la forme de consultation qu'il a entreprise d'une région à l'autre du pays. Je le dis à l'aise, monsieur le président, puisque j'ai connu le ministre de l'Agriculture bien avant de venir en politique. Au moment où je l'ai connu, jamais je n'aurais pensé faire de la politique un jour. Je le dis sans penchant politique. Ce qui me fait plaisir dans l'attitude du ministre de l'Agriculture, c'est que, comme il l'a si bien dit dans son discours tout à l'heure, il pense que les décisions doivent venir de l'agriculteur même. Je souscris à cette forme de consultation que le ministre a entrepris même si, à l'occasion, dans plusieurs secteurs d'activité agricole de notre pays, nous connaissons des difficultés financières. Il appartient cependant au producteur agricole de bien vouloir s'organiser.

Monsieur le président, pour avoir été pendant des années agriculteur je n'aurais pas accepté que, peu importe le palier de gouvernement, on vienne—personnellement nous avons des capitaux de risque au-delà de un demi million sur des fermes—se faire dicter par le gouvernement ou par les fonctionnaires quel est le rôle et quelle vocation nous devons jouer sur notre ferme.

Monsieur le président, je pense tout de même qu'il faut examiner le progrès réalisé dans le domaine de l'agriculture canadienne. Nous avons vu dernièrement le ministre qui a stabilisé et aidé certaines productions. Il faut dire que nous avons présentement des offices au Canada. Nous avons l'Office de commercialisation du dindon, l'Office canadien de commercialisation des œufs, l'Office de commercialisation du